



Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac

À Sainte-Marthe-sur-le-Lac, on travaille en équipe dans un environnement motivant afin de faire une différence pour les citoyens en leur offrant un milieu de vie à la fois stimulant, sécuritaire et épanouissant.



horaire de 3 h / jour,
divisé en 3 quarts de travail



travail extérieur
en tout temps



aimer être
dans l'action



entrée en fonction
dès le 27 août



taux horaire
de 24,76 \$ / heure

BRIGADIER

Postes réguliers, année scolaire 2026-2027

DESCRIPTION

Ce qui t'attend

Tu joues un rôle essentiel dans la sécurité des usagers de Sainte-Marthe-sur-le-Lac. En tant que brigadier scolaire régulier, tu es attiré à une traverse précise où ta présence constante fait toute la différence. Par ta vigilance et ton attitude rassurante, tu contribues directement à la sécurité et au bien-être de tous, qu'il s'agisse des enfants, des parents ou des autres citoyens.

Peu importe les conditions météorologiques, tu es une personne fiable sur qui la communauté peut compter jour après jour. Autonome, ponctuel et observateur, tu es à l'aise dans tes interactions avec le public. Tu accueilles les usagers avec bienveillance et fermeté, tout en assurant une circulation sécuritaire et respectueuse.

Si tu as à cœur la sécurité des personnes, que tu es à l'aise avec un travail extérieur et que tu recherches un rôle stable où ton engagement a un impact concret dans la vie des citoyens, alors tu es exactement la personne qu'il nous faut!

Principales responsabilités

- Assurer la traversée sécuritaire des usagers (enfants, parents et piétons) aux endroits désignés, lors des périodes d'entrée et de sortie des classes.
- Diriger la circulation à l'aide du panneau d'arrêt.
- Transmettre des consignes de sécurité claires afin de favoriser des comportements sécuritaires.
- Signaler à son supérieur toute situation, irrégularité ou contrainte pouvant compromettre la sécurité des usagers.
- Accomplir toute autre tâche connexe liée à la sécurité des usagers.

PROFIL RECHERCHÉ

- Détenir une expérience pertinente impliquant du contact avec le public, notamment avec des enfants (un atout).
- Être disponible pour travailler selon un horaire fractionné (matin, midi et fin des classes), totalisant 3 heures par jour.
- Faire preuve d'autonomie, de ponctualité et de vigilance.
- Avoir la capacité de travailler à l'extérieur et de se déplacer aisément.
- Détenir un permis de conduire valide (classe 5).

CONDITIONS

- Il s'agit d'un poste de cols bleus réguliers pour la durée de l'année scolaire.
- L'entrée en fonction se fera le 27 août prochain.
- Les conditions de travail sont fixées selon la convention collective en vigueur.
- Le taux horaire est de 24,76 \$ / heure.
- Les personnes désirant poser leur candidature peuvent le faire, **jusqu'au 5 juillet 2026**, en toute confidentialité, en transmettant leur candidature:
 - > **En ligne**, au vsmsll.ca/emplois
 - > **Par courriel**, en écrivant à rh@vsmsll.ca

La Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac souscrit au principe d'égalité d'accès à l'emploi et nous communiquerons seulement avec les candidats retenus pour une entrevue. Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.